

**ASSOCIATION LA BICYCLETTE**  
**C/o Mme Sandrine De Giorgi, chemin de l'Essor 31**  
**1203 Genève**

**Bilan et compte de résultat**  
**pour l'exercice comptable**  
**Du 1<sup>er</sup> août 2015 au 31 décembre 2016**

Genève, le 16 mars 2017

**Association La Bicyclette**  
**Bilan**  
**Au 31 décembre 2016**  
Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

	<i>Note</i>	<b><u>Au 31.12.16</u></b>	<b><u>Au 31.07.15</u></b>
<b><u>Actifs</u></b>		CHF	CHF
<b><u>Actifs circulants</u></b>			
Caisse		191.25	-
Compte bancaire BCGE 5036.70.12		29'061.64	8'222.71
Produits à recevoir		432.00	-
<b>Total actifs circulants</b>		<b>29'684.89</b>	<b>1'273.80</b>
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>			
Aménagements extérieurs	6	82'597.01	-
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>82'597.01</b>	<b>-</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>112'281.90</b>	<b>8'222.71</b>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b><u>Fonds étrangers</u></b>			
Fournisseurs et charges à payer		18'420.43	600.00
Produits constatés d'avance		52'304.00	673.80
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>70'724.43</b>	<b>1'273.80</b>
<b><u>Fonds affectés</u></b>			
Fonds affectés (disponibles pour projets)	7	-	7'000.00
Fonds différés (couvrent futurs amortissements)	7	41'621.73	-
<b>Total fonds affectés</b>		<b>41'621.73</b>	<b>7'000.00</b>
<b><u>Fonds propres</u></b>			
Résultats reportés		-51.09	-72.60
Bénéfice de l'exercice		-13.17	21.51
<b>Total fonds propres</b>		<b>-64.26</b>	<b>-51.09</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>112'281.90</b>	<b>8'222.71</b>

**Association La Bicyclette**  
**Compte de résultat**  
**Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 2016 (17 mois)**  
Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent

<b><u>Produits</u></b>	<i>Note</i>	<b><u>Comptes</u></b> <b><u>2015-2016</u></b> CHF	<b><u>Comptes</u></b> <b><u>2014-15</u></b> CHF
Produits de prestations		109'240.46	-
Cotisations membres, inscriptions		9'200.00	450.00
Revenus Fondation Gelbert	<i>9</i>	27'500.00	7'000.00
Subventions des communes et des villes	<i>8</i>	78'939.13	-
Dons privés		11'658.40	-
Revenus divers		35.30	-
<b>Total produits</b>		<b>236'573.29</b>	<b>7'450.00</b>
<b><u>Charges</u></b>			
Charges liées aux prestations		12'660.63	-
Frais annexes liés aux prestations (terrain, locaux, petits aménagements)		6'275.04	-
Charges de personnel		164'146.00	40.00
Charges administratives et informatiques		12'710.10	184.85
Frais de communication		1'192.75	6.00
Frais bancaires & différences de caisses		419.86	197.64
Amortissements s/aménagements	<i>6</i>	4'560.35	-
<b>Total charges</b>		<b>201'964.73</b>	<b>428.49</b>
<b>Résultat de l'exercice avant variation des fonds</b>		<b>34'608.56</b>	<b>7'021.51</b>
Attribution aux fonds affectés	<i>7</i>	-37'769.13	-7'000.00
Utilisation des fonds affectés	<i>7</i>	3'147.40	-
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-13.17</b>	<b>21.51</b>

## **Association La Bicyclette**

### **Notes annexes aux Etats financiers Pour l'exercice du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 2016 (17 mois)**

#### **1) L'Association La Bicyclette**

L'Association la Bicyclette est une association au sens des articles 60 et suivants du code civil, créée le 27 novembre 2012.

L'Association a pour but la création et la gestion d'une éco-crèche en forêt. Les enfants sont sensibilisés dès leur plus jeune âge au respect de la nature. Le quotidien est pensé et vécu de manière à minimiser l'impact sur l'environnement.

La Bicyclette a donc pour objectifs :

- d'offrir un accueil aux enfants de 2 ans et demi à 8 ans du lundi au vendredi,
- d'offrir aux enfants et aux professionnels un cadre naturel et sain, dans le respect et en accord avec les préceptes du développement durable,
- de sensibiliser au quotidien les jeunes enfants à la protection de l'environnement par des gestes simples.

#### **2) Composition du comité**

Présidente :	Mme Elisa Baszanger
Vice-Présidente :	Mme Mme Ruxandra Stoicescu
Secrétaire :	Mme Valérie Bagattini
Trésorière :	Mme Maya Roch
Membres :	Mme Petra Erb
	Mme Anne Morosini
	Mme Chamouni Stone

#### **3) Établissement et vérification des comptes**

La Bicyclette a confié l'établissement de ses comptes à la Fiduciaire Comptabilis, avenue Henri-Dunant 2, 1205 Genève.  
Les vérificateurs aux comptes sont MM. Thierry Roch et Claude-Michel Picard.

#### **4) Changement de l'exercice comptable**

Sur demande de la Ville de Genève, l'exercice comptable, qui courrait du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet, doit être ajusté à l'année civile. Il a donc été décidé de prolonger l'exercice 2015-2016 jusqu'au 31 décembre 2016, pour une durée totale de 17 mois.

#### **5) Principes comptables**

##### *a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers*

Les états financiers de l'Association la Bicyclette ont été établis conformément aux statuts de l'Association et aux dispositions applicables du Code des obligations.

##### *b. Liquidités*

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

### *c. Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, puis amorties selon leur durée de vie. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

- Aménagements extérieurs 5 ans

### *f. Comptes de régularisation actif et passif*

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges sociales et des produits sur l'exercice concerné.

### *g. Fournisseurs et créanciers divers*

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclage.

### *h. Revenus et charges*

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

### *i. Dons et subventions*

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

### *j. Fonds affectés*

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

Les fonds affectés reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au passif dans des fonds affectés de produits différés. Le montant du passif est diminué chaque année de façon similaire à l'amortissement de l'immobilisation corporelle sous-jacente.

## **6) Immobilisations corporelles**

### **2015-2016** Aménagements

Valeur brute au 01.08.2015	0
Acquisitions de toilettes sèches	6'620
Roulotte et aménagements y relatifs	80'537
<b>Total valeur brute au 31.12.2016</b>	<b>87'157</b>
Amortissements de l'exercice	4'560
<b>Valeur nette au 31.12.2016</b>	<b>82'597</b>

## 7) Fonds affectés

<b>2015-2016</b>	Solde au 1.8.2015	Attribution 2015-16	Utilisation 2015-16	Transferts 2015-16	Solde 31.12.2016
Fonds affectés (disponibles pour projets)	7'000	37'769	0	-44'769	0
Fonds différés (couvrent futurs amortissements)	0	0	-3'147	44'769	41'622
<b>Total</b>	<b>7'000</b>	<b>37'769</b>	<b>-3'147</b>	<b>0</b>	<b>41'622</b>

## 8) Subventions reçues

### 2015-2016

Ville de Genève – année scolaire 2015-2016	30'000
Ville de Genève – année scolaire 2016-2017 (part 2016)	36'670
Ville de Genève, Service Agenda 21 – pour roulotte	10'269
Commune de Dardagny	2'000

---

<b>Total subventions</b>	<b>78'939</b>
--------------------------	---------------

## 9) Dons reçus

### 2015-2016

### 2014-2015

Fondation Gelbert – toilettes sèches	0	7'000
Fondation Glebert – roulotte	27'500	0
Autres dons	11'658	0

---

<b>Total dons reçus</b>	<b>39'158</b>	<b>7'000</b>
-------------------------	---------------	--------------

## 10) Rémunération des membres dirigeants

Les membres du comité de l'Association La Bicyclette ne reçoivent pas d'indemnités pour leur engagement.

## 11) Autres informations

### 31.12.16

### 31.07.15

Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant